



Dates à retenir :

vendredi 7 janvier à 18H00
à la salle polyvalente,
cérémonie des vœux suivie
d'un vin d'honneur.

Samedi 22 janvier : Foire aux livres et aux
cartes postales église Notre-Dame

Vendredi 21 janvier : Concours de Tarot
salle des sociétés

Vendredi 11 février : Don du Sang salle
des Douits à Barneville-Carteret

**Bien sûr, les personnels de
l'Office de Tourisme sont à votre
disposition pour des informa-
tions complémentaires**
0233040307

A consulter égale-
ment sur le site
portbail.fr la rubri-
que agenda



PORT-BAIL PASSION

Des Port-Baillais passionnés pour une ville passionnante

Port-Bail, PortBail ou Portbail

Faut-il écrire Port-Bail avec
un trait d'union, ce que nous
nous efforçons de faire
(cela renforce notre identi-

té maritime), PortBail avec
une majuscule sur le B (c'est
le choix de ceux qui ne veu-
lent pas choisir) ou attaché

comme nous l'impose depuis
quelques années l'administra-
tion (sûrement par facilité à
l'apparition des premiers cla-
viers de machine à écrire).

Si nous avons été obligé d'ap-
peler votre site Internet

**Bonne et heureuse année à tous les
Portbaillais, leurs familles et leurs amis ...**

**Glückliches neues Jahr à tous nos amis de
Wienhausen, leurs familles et leurs amis ...**

**Happy New Year à tous nos amis de
Grouville, et nos résidents anglophones, leurs
familles et leurs amis ...**

Le Mot du Maire ... Un hiver précoce

L'hiver est précoce cette
année mais rien d'anormal.
Les seniors se rappellent qu'il
y a trente ans, nous avions
déjà connu cette rudesse
climatique. Mais les temps
changent et nous devons
faire en sorte que la vie quo-
tidienne de nos concitoyens,
surtout les plus vulnérables,
se passe le mieux possible.
Sachez simplement, et gar-
dons cela en mémoire, que la
nature sera toujours la plus
forte et aura le dernier mot.
En ce qui concerne les épiso-
des neigeux que nous venons
de traverser et que nous
aurons encore à subir dans
les semaines à venir, sachez
que nos services techniques
sont mobilisés pour réduire
les difficultés dans le bourg

et aux environs. Concer-
nant les voies départemen-
tales, les services du
conseil général sont égale-
ment en alerte. Reste le
problème de la campagne
et les voies communales
extérieures au bourg,
(près de 100 kilomètres
linéaire) que nous ne pou-
vons traiter en temps réel.
Là encore, la solution ré-
side avec les agriculteurs
et entrepreneurs de dif-
férents hameaux, qui in-
terviennent spontanément
avec leurs engins, du mieux
qu'ils peuvent. Je tiens à
les féliciter et à les re-
mercier de cette action au
bénéfice des autres.
Suite page 3

Portbail.fr, nos lettres, im-
primés et documents sont
tous libellés avec un trait
d'union. Nos anciens l'écri-
vaient comme cela et nous
aimerions que cela soit recon-
nu. Avant de nous lancer dans
une procédure de réhabilita-
tion de notre nom de com-
mune, vis-à-vis de l'adminis-
tration, nous aimerions
connaître votre position.
Alors par mail sur
contact@portbail.fr, sur le
cahier de remarques à la mai-
rie, par tous les moyens pos-
sibles, faites nous connaître
votre avis. Par avance merci

**La Commission
Communication vous
présente ses meilleurs
vœux pour 2011**

Dans ce numéro

Le mot du Maire	1-3
Port-Bail avec un —	1
Conseil Municipal	2-3
Déneigement des obligations	2
Le Père Noël Portbaillais	2
150 anciens	3
C.R.C. des précisions	4
Label F.F.F.	4
Décorations de Noël	4

**Météo ... météo marine
Marées ... coefficients,
horaires et hauteurs
d'eau,
Retrouvez toutes ces
informations sur le site :
www.portbail.fr en page
accueil**

Déneigement des obligations

Propriétaires, locataires, occupants de boutique, magasins et de tous locaux ayant immédiatement accès sur la voie publique, vous avez l'obligation de débayer devant chez vous. Cela vaut sur toute la longueur de votre façade et jusqu'au caniveau afin d'assurer le passage des piétons. Attention, votre responsabilité est engagée si un piéton se blesse devant chez vous en cas d'intempérie. "On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait... des choses que l'on a sous sa garde", dit l'article 1384 du Code civil.

Le Père Noël Portbailais

En ces temps de fêtes, le Père Noël était de passage à Port-Bail pour récompenser les enfants du personnel communal. Après l'accueil de Mr. Le Maire et le discours de Mme PICOT, le vieux monsieur a remis un cadeau à chaque enfant puis la soirée s'est poursuivie par un repas où régnait la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble. La municipalité tient encore à remercier tous ses agents pour leur travail de tous les jours, qui permettent, bout à bout, que notre cité continue d'avancer.



Conseil Municipal : La population augmente

Dernier conseil municipal de l'année 2010 : il s'est réuni le mardi 14 décembre.

Révision des tarifs communaux

Les différents tarifs et conditions de location appliqués sur la commune sont présentés par la Commission Finances et restent, dans l'ensemble, inchangés pour l'année 2011. Ils peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune.

- Location de matériel :

Aucune location n'est permise aux privés, seules les collectivités et les associations peuvent louer du matériel.

- **La location de l'église Notre-Dame** pour des expositions, manifestations culturelles et vin d'honneur est possible du 1/10 au 31/03 et soumise à la validation de la Commission Culturelle Communale.

- **La location de salles** pour des cours payants, danse, langues, yoga, peinture etc est fixée à 3 € pour un module de 4 heures.

- **Le tarif de location des courts de tennis** pour les étudiants domiciliés sur la Côte des Isles (carte d'étudiant en cours de validation obligatoire) sera le

même que celui appliqué aux moins de 18 ans.

- **Révision des baux** : L'augmentation des loyers des logements communaux est indexée sur l'indice de révision des loyers (IRL) soit 1,10 % pour 2011.

Avenants à marchés rénovation du VVF

A l'avancement des travaux pour la rénovation du VVF, il s'avère nécessaire de passer des avenants sur certains marchés.

- **Lot désamiantage** : une estimation de 16 494 € de plus value due à de l'amiante dans la colle des plinthes en carrelage non décelée dans le devis initial.

- **Lot plomberie**, chauffage et ventilation : moins value de 883 €.

- **Lot électricité** : moins value de 3 910 €.

- **Lot menuiserie** extérieure : plus value de 14 841 € due en partie au changement des portes extérieures en PVC.

- **Lot cuisine** (kitchenette) : une moins value de 610 €.

- **Lot peinture et ravalement** : plus value de 10 297 € pour nettoyage de l'intérieur des logements après chantier (le lot prévoyant ce travail pour 6300 € ayant été déclaré infructueux) Soit un total de + 28 695 € de dépenses obligatoires et incompressibles que le Conseil approuve à l'unanimité. Monsieur le Maire souligne qu'une demande de subvention complémentaire a été déposée au département

Avenant à l'extension de l'atelier municipal

La réalisation d'un bureau dans les travaux de rénovation de l'atelier municipal occasionne une dépense supplémentaire de 1 172 € pour la rémunération de la maîtrise d'œuvre. Voté à 15 voix (Messieurs Laidet et Létang s'abstiennent)

Attribution de subventions

- **Une subvention exceptionnelle** de 1 785 € proposée par la commission associations est attribuée à l'USP pour financer la location d'une pelle mécanique utilisée pour réaliser des travaux sur le terrain de vélo cross

- **Deux subventions** à prendre sur le budget 2011 sont attribuées pour les activités scolaires.

Activité char à voile : 1860€ pour 31 élèves Portbailais

Classe médiévale : 754 € pour 13 élèves Portbailais

Vente d'un tracteur communal

Lors du dernier conseil municipal, la municipalité mettait en vente un tracteur des services techniques. L'offre la plus favorable sur les 5 reçues a été de 2 500 €, le conseil accepte de vendre ce tracteur à Monsieur LEMARIE pour cette somme.

Informations de Monsieur le Maire

Rétablissement du poste

et passe à 1737 Portbaillois

Emploi de Vie Scolaire :

Après l'intervention de Monsieur le Maire auprès de l'Inspecteur d'Académie, le poste Emploi de Vie Scolaire est rétabli et partagé entre les écoles de Port-Bail et Besneville à la demande de Madame la directrice de l'école.

La population de Port-Bail est passée de 1706 à 1737 habitants

Prévision de la rentrée scolaire 2011-2012 :

A la dernière rentrée scolaire il y avait 174 élèves, la prévision pour la rentrée 2011 est de 163 élèves (malgré une progression en sections maternelles), mais ne devrait pas entraîner de fermeture de classe comme Madame l'Inspectrice s'y était engagée.

Monsieur le Maire remercie les services techniques pour les illuminations de Noël (1/3 d'illuminations en plus) et pour le déneigement efficace des rues et des chemins communaux de Port-Bail.

Un ouvrage écrit par le Portbaillois Jacques Lechevalier « PORT-BAIL le Sourire du Cotentin » va sortir en mai 2011. Un bon de souscription a été distribué aux élus. Les personnes intéressées peuvent demander ce bon en Mairie

Monsieur le Maire convie la population et les élus à la cérémonie des vœux le vendredi 7 janvier 2011 à 18H00 à la salle

polyvalente, suivi d'un



Le mot du Maire suite ...

Je rappelle également que les personnes seules, âgées ou dépendantes peuvent, si elles en expriment le besoin, contacter les services de la mairie. Je voudrais aussi demander à chacun d'entre-vous de vous inquiéter de vos voisins et voisines qui vivent seuls.

Cette simple démarche solidaire peut s'avérer vraiment efficace. Merci aussi aux Portbailloises du réseau SAG qui rendent visite à nos chers anciens. Là aussi, quel beau geste de solidarité.

Enfin, laissons de côté pour un moment, les vicissitudes de la gestion de notre belle commune et je formons le vœu que l'année 2011 apporte à notre cité, à chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont chers, santé, bonheur et réalisation de vos projets.

Très chaleureusement et du fond du cœur, mon équipe et moi-même vous souhaitons une excellente année 2011.

Le maire,
Guy Cholot

150 « anciens » au repas de cheveux blancs

Dimanche 5 décembre avait lieu le repas offert par le CCAS aux cheveux blancs (ou pas d'ailleurs !) Pas moins de 150 personnes avaient répondu à l'invitation de Mr le Maire et des membres du CCAS. Mme Michon et M Gautier furent les doyens de l'assemblée et c'est dans une ambiance des plus sympathiques, le tout orchestré de main de maître (comme d'habitude) par Mme Picot que tout le monde a pu apprécier le très bon repas servi cette année par le restaurant « Les 13 arches » et d'une agréable animation musicale. N'oublions pas les chanteurs amateurs

faisant admirer leur joli filet de voix.

A l'heure des « au revoir », il faisait plaisir à entendre les ravissements de cette journée avec l'inauguration des illuminations du bourg. N'oublions pas non plus les personnes qui pour une raison de santé n'ont pu se déplacer ; les membres du CCAS étaient allés leur rendre visite la semaine précédente et leur ont remis un panier garni assorti d'un sourire affectueux.

Bonne Année 2011



Info ... info ... Info ... info ...

Vous vous installez à Port-Bail, vous créez une entreprise, un commerce, un service ... Vous êtes Président d'association, vous organisez une animation ouverte à tous ... contactez nous : contact@portbail.fr



PORT-BAIL PASSION

Mairie de Port-Bail
2 rue Lechevalier 50580

Tel: 02 33 87 52 00 Fax: 02 33 04 39 90

Courriel : contact@portbail.fr

Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en Chef: Serge Laidet. Articles de la Commission Communication

Photos : Mairie, Presse de la Manche, J.P. Bonamy, E. Fosse, O.Tourisme,

Centre de réinsertion scolaire, suite.... et fin.

Toute la France connaît désormais notre commune et sait maintenant que le gouvernement a décidé la création de 11 centres de réinsertion scolaire à l'adresse des jeunes, en rupture de scolarité et désocialisés. Parmi ces 11 centres, l'un a été ouvert à la plage de Port-Bail dans l'immeuble de la PEP.

Mais à l'inverse de ce qui s'est passé en Mayenne, ces jeunes ne seront pas affectés dans notre collège cantonal, ils seront placés dans un établissement de droit privé, excentré du centre ville sous l'autorité de l'inspection académique de la Seine Saint-Denis, ce qui exclut toute promiscuité avec les élèves du collège André Miclot.

Déjà, chaque année et depuis longtemps, la Peep reçoit des classes de mer pour des jeunes de la Seine Saint-Denis sans problème majeur de voisinage ou d'incivilités.

Il y a un mois environ, le nouveau centre de réinsertion a été mis en place avec huit adolescents accompagnés d'encadrants définitivement nommés à Port-Bail.

Malheureusement, et vraisemblablement à cause d'un encadrement insuffisant et mal formé pour ces jeunes sans doute trop âgés, des problèmes de comportements inadmissibles ont obligé les autorités administratives à mettre fin à cette initiative.

Nous n'avons pas autorité pour permettre ou interdire cette école mais j'ai toujours indiqué que si l'opération devait se poursuivre, nous n'accepterions pas qu'elle puisse altérer et perturber la tranquillité et la sécurité des habitants de la plage et des Portbailais en général. Je l'ai fait savoir à l'inspection académique de la Seine Saint-Denis sans aucune équivoque.

Depuis 15 jours, 4 jeunes moins âgés, ont intégré le centre avec un encadrement spécialisé et en nombre suffisant. A ce jour, nous n'observons aucun trouble à la vie quotidienne et les jeunes ont un comportement tout à fait encourageant.

Je remercie l'Inspection académique de la Seine-Saint-Denis, d'avoir pris en compte nos préoccupations et félicite les Portbailais pour leur comportement responsable et leur esprit hautement civique. En cette période de fêtes, je forme le vœu que cette initiative puisse perdurer dans le temps.

Guy Cholot, maire de Port-Bail

Label F.F.F. pour l'école de foot

Le club de football cantonal (U.S. Cote des Isles) vient de se voir décerner le label FFF pour son école (enfants de 6 à 15 ans) pour une durée de trois ans. C'est une belle et grande récompense qui est la concrétisation de nombreux efforts tant en matériel, qu'en encadrement. Effectivement pour obtenir ce label il faut avoir en quantité suffisante des éducateurs diplômés, des structures d'accueil suffisamment grandes et sécuritaires ...et un très grand don de soi de la part des bénévoles.

Le président Sébastien Passilly a remercié ses prédécesseurs ainsi que les collectivités locales pour leur aide.

Pour mémoire, le club accueille chaque semaine une centaine d'enfants de tous âges et venant de tout le territoire. Vous pouvez donc inscrire vos enfants dans cette école reconnue par les instances régionales. Puisse cette école former les futurs champions isliens ou simplement faire que les enfants passent du bon temps en pratiquant leur activité favorite. « En avant les rouges et noir ».



De nouvelles décorations de Noël

A plusieurs endroits de la commune ont été disposés des sapins et les riverains ont décoré ceux-ci. C'est agréable de se promener au travers des hameaux et de voir ce que chacun fait avec parfois peu de matériaux. Voici un exemple avec une

crèche vue à St Siméon. Tout cela égaye notre ville en ces temps de fêtes. Merci également aux services techniques pour les décorations lumineuses du bourg qui sont très jolies et placées différemment afin qu'un plus grand nombre en profite.

